Compte rendu de la séance du jeudi 08 juillet 2021

Secrétaire(s) de la séance:

David FOLCHER

Délibérations du conseil:

Plan de financement réaménagement mairie et SP (DE_2021_019)

Monsieur le Maire, indique au Conseil Municipal qu'il devient nécessaire de réaménager les locaux actuels de la mairie qui sont peu accessibles, pas du tout ergonomiques et énergivores. Ces modifications des locaux nous permettrons de réaliser les mises aux normes énergétique, accessibilité, sécurité et électrique. La commune a délocalisé l'ancienne école (construction d'une école neuve). Ainsi les locaux libérés, situés au rez-de-chaussée, serviront pour le réaménagement de la salle polyvalente. Dans le cadre de ces travaux, il est important d'attacher une attention particulière à l'ameublement de la salle polyvalente. C'est dans cet objectif que la collectivité souhaite faire l'acquisition de mobilier (chaises et de tables), de matériel multimédia (écran, rétroprojecteur, ordinateur ...) et des éléments de cuisine (plonge, four, réfrigérateur...). Ces travaux permettront à la population de Balsièges de bénéficier d'un lieu de rencontre correspondant à leur attente.

Afin de mener à bien ce dossier un coût estimatif de l'opération a été produit par le biais de devis. Il s'élève à 36 838,36 €HT.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

Financeurs	Montant € HT	%
Leader	23 576,55	64
Conseil Départemental	5 894,14	16
Commune de Balsièges	7 367,67	20
Montant opération	36 838,36	100

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal

- Accepte et fait le choix de réaliser l'acquisition de matériel divers pour l'aménagement de la salle polyvalente,
- Approuve le plan de financement envisagé ci-dessus,
- S'engage à prévoir les crédits nécessaires au budget 2021,
- **Autorise** Monsieur le Maire à demander les financements ainsi validés auprès du GAL Terres de vie en Lozère (Leader) et du Conseil Départemental de la Lozère.
- Autorise Monsieur le Maire à signer, à produire tous les documents nécessaires pour mener à bien et à son terme cette affaire

Plan Financement réaménagement mairie et SP (DE_2021_021)

Monsieur le Maire, indique au Conseil Municipal qu'il devient nécessaire de réaménager les locaux actuels de la mairie qui sont peu accessibles, pas du tout ergonomiques et énergivores. La commune a délocalisé l'ancienne école (construction d'une école neuve). Ainsi les locaux libérés, situés au rez-de-chaussée, serviront pour le réaménagement de la salle polyvalente.

L'actuelle salle polyvalente, située au 1er étage, offre la possibilité de compléter, voire d'agrandir, la mairie existante au même niveau. L'ancienne école (bâtiment ancien) recevra quant à lui deux locaux dédiés à des activités tertiaires (installation ostéopathe et local associatif).

Les locaux actuels devenant trop exigus pour remplir dans des conditions optimales toutes ces fonctions. Ces modifications des locaux nous permettrons une mise aux normes énergétique, accessibilité, sécurité et électrique

Afin de mener à bien ce dossier un coût estimatif de l'opération a été produit dans le cadre d'un programme de travaux. Il s'élève à 527 000,00 €HT.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

Financeurs	Montant € HT	%
Région Occitanie	50 000,00	9,5
DETR	263 500,00	50
Conseil Départemental	105 400,00	20
Commune de Balsièges	108 100,00	20,5
Montant opération	527 000,00	100

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal

- Accepte et fait le choix de réaliser le réaménagement de la mairie et de la salle polyvalente,
- Approuve le plan de financement envisagé ci-dessus,
- S'engage à prévoir les crédits nécessaires au budget 2021,
- Autorise Monsieur le Maire à demander les financements ainsi validés auprès du Conseil Régional, de l'État (DETR) et du Conseil Départemental de la Lozère.
- Autorise Monsieur le Maire à signer, à produire tous les documents nécessaires pour mener à bien et à son terme cette affaire.